#### INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

**PARIS** 

11 N° de publication :

(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

2 679 961

(21) N° d'enregistrement national :

91 09896

(51) Int Cl<sup>5</sup>: F 02 M 37/04; F 02 B 1/12

(12)

# **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION**

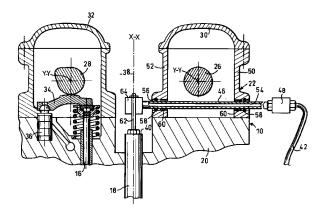
**A1** 

- 22) Date de dépôt : 02.08.91.
- (30) Priorité :

- 71 Demandeur(s) : Société dite : AUTOMOBILES PEUGEOT — FR et Société dite : AUTOMOBILES CITROEN — FR.
- Date de la mise à disposition du public de la demande : 05.02.93 Bulletin 93/05.
- 66 Liste des documents cités dans le rapport de recherche : Se reporter à la fin du présent fascicule.
- Références à d'autres documents nationaux apparentés :
- 73) Titulaire(s) :
- 74 Mandataire : Cabinet Lavoix.

(72) Inventeur(s): Chapelle Christian.

- (54) Moteur à combustion interne à injection.
- L'invention propose un moteur à combustion interne à alimentation par injection du type comportant, pour chaque cylindre un injecteur de carburant (18) dont une extrémité (40) est reliée au circuit d'alimentation en carburant (42) par l'intermédiaire d'au moins une canalisation extérieure au bloc-cylindre et à la culasse (10) du moteur, caractérisé en ce qu'un tronçon (46) de la canalisation d'alimentation traverse une portion (22) de la culasse, l'injecteur étant agencé à l'extérieur (38) de la culasse et le tronçon de canalisation (46) traversant une portion (22) de la culasse adjacente à l'extrémité (40) de l'injecteur.



FR 2 679 961 - A1



La présente invention concerne un moteur à combustion interne du type à alimentation par injection.

Elle concerne notamment un moteur Diesel à injection directe.

5

10

15

20

25

30

35

Ce type de moteur comporte pour chaque cylindre un injecteur de carburant dont une extrémité est reliée au circuit d'alimentation en carburant sous pression par l'intermédiaire d'au moins une canalisation qui s'étend à l'extérieur du bloc cylindre et de la culasse et dont le parcours est ainsi particulièrement long notamment lorsque la canalisation doit passer au-dessus du collecteur d'admission et de la partie supérieure de la culasse qui porte l'un des arbres à came et au-dessus de son couvre-culasse associé.

Ces longueurs importantes des conduits d'alimentation des injecteurs nuisent au bon comportement hydraulique de l'injection.

La présente invention a pour but de proposer une conception de moteur qui permet de réduire la longueur des canalisations d'alimentation des injecteurs.

Dans ce but l'invention propose un moteur du type mentionné précédemment, caractérisé en ce qu'un tronçon de la canalisation d'alimentation traverse une portion de la culasse du moteur.

Selon d'autres caractéristiques de l'invention :

- l'extrémité de l'injecteur est agencée à l'extérieur de la culasse et le tronçon de canalisation traverse une portion de la culasse adjacente à l'extrémité de l'injecteur;
- la portion de la culasse reçoit un arbre à cames et le tronçon de la canalisation s'étend selon une direction sensiblement perpendiculaire à l'axe de rotation de l'arbre à cames;
  - le tronçon de canalisation traverse au moins une paroi de la portion de culasse avec interposition d'un

joint d'étanchéité et d'une bague d'amortissement des vibrations ;

- le moteur comporte au moins deux cylindres parallèles et le tronçon de canalisation s'étend selon une direction sensiblement perpendiculaire au plan qui contient les axes des cylindres et il traverse une portion de la culasse située sensiblement à mi-distance des deux axes des cylindres ;

5

10

15

20

25

30

- chaque cylindre comporte plusieurs soupapes réparties autour de l'axe du cylindre et un injecteur central, le tronçon de la canalisation d'alimentation étant relié à l'extrémité de l'injecteur par une portion terminale de canalisation qui s'étend sensiblement dans ce plan entre les parties supérieures des soupapes environnantes.

D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront à la lecture de la description qui va suivre pour la compréhension de laquelle on se reportera aux dessins annexés dans lesquels :

- La figure 1 est une vue schématique de dessus illustrant la partie supérieure d'un moteur réalisé conformément aux enseignements de l'invention ;
- la figure 2 est une vue partielle en section selon la ligne 2-2 de la figure 1 ; et
- la figure 3 est une vue partielle en section selon la ligne 3-3 de la figure 1.

On reconnaît sur les figures la culasse 10 d'un moteur Diesel à injection directe.

Dans le mode de réalisation illustré aux figures, chaque cylindre 12 comporte quatre soupapes 14 dont les axes 16 sont parallèles à l'axe X-X du cylindre 12 et sont répartis régulièrement autour de cet axe.

Chaque cylindre est équipé d'un injecteur de carburant en position centrale.

L'axe du corps de chaque injecteur 18 est donc sensiblement confondu avec l'axe X-X du cylindre associé.

Comme on peut le constater aux figures 1 et 2, la culasse est ici réalisée en un bloc principal de culasse 20 sur lequel sont rapportées deux portions supérieures indépendantes 22 et 24.

5

10

15

20

25

30

35

Les deux portions 22 et 24 reçoivent chacune un arbre à cames 26 et 28 respectivement dont les axes de rotation Y-Y sont parallèles entre eux et perpendiculaires à l'axe X-X du cylindre associé.

Chaque portion supérieure 22, 24 de la culasse est équipée d'un couvre-culasse 30, 32.

Selon une technique connue, chaque arbre à cames assure la commande des soupapes 16, par exemple par l'intermédiaire de linguets 34 et de poussoirs hydrauliques de rattrapage de jeu 36.

Les deux portions supérieures 22 et 24 de la culasse 10 délimitent entre elles un passage central 38 dans lequel est située l'extrémité supérieure 40 de l'injecteur 18.

L'injecteur 18 est relié à un circuit d'alimentation en carburant sous pression 42 par l'intermédiaire d'une canalisation 44.

Comme cela est illustré schématiquement sur les figures, le circuit 42 comprend notamment une pompe à injection 45 qui est généralement montée et entraînée en rotation sur un axe parallèle à l'axe du vilebrequin du moteur et qui est fixée sur le bloc cylindre.

Afin de réduire la longueur de la canalisation 44, et conformément aux enseignements de l'invention, un tronçon sensiblement rectiligne 46 de la canalisation 44 traverse de part en part la portion supérieure 22 de la culasse du moteur.

A cet effet, le tronçon rectiligne 46 est relié au circuit 42 par un raccord de type connu 48 et il traverse

les cloisons opposées 50 et 52 de la portion supérieure 22 de la culasse à travers des trous 54 et 56 formés respectivement dans les cloisons 50 et 52.

Afin d'assurer l'étanchéité de la traversée, chacun des trous 54 et 56 est équipé d'un joint torique d'étanchéité 58 ainsi que d'une bague 60 dont la fonction est d'amortir les vibrations entre le tronçon de canalisation 46 et les cloisons 50 et 52.

5

10

15

20

25

30

35

Le tronçon de canalisation 46 s'étend selon une direction sensiblement perpendiculaire à l'axe Y-Y de l'arbre à cames 26 et au plan qui contient les axes parallèles de deux cylindres consécutifs 12.

Comme on peut le voir aux figures 1 et 3, le tronçon 46 s'étend sensiblement à mi-distance des axes des deux cylindres consécutifs, c'est-à-dire dans une zone dégagée de passage entre les parties supérieures des soupapes environnantes et notamment entre les ressorts de ces soupapes 16.

Après avoir traversé la cloison 52, l'extrémité du tronçon de canalisation 46 qui débouche dans le passage central 38 est relié à l'extrémité supérieure 40 de l'injecteur 18 par une portion terminale 62 de la canalisation d'alimentation en carburant qui s'étend sensiblement dans le plan contenant les axes des cylindres et selon une direction parallèle aux axes Y-Y des arbres à cames.

La portion 62 est reliée au tronçon 46 par un raccord 64 du type à 90° d'une structure connue.

L'invention n'est pas limitée au mode de réalisation qui vient d'être décrit ni à l'application au moteur Diesel.

Il est notamment possible de traverser l'une ou l'autre des portions supérieures 22 ou 24 de la culasse dans le cas où cette dernière comporte deux parties supérieures. L'invention trouve également à s'appliquer dans le cas où la partie supérieure de la culasse est réalisée sous la forme d'un seul élément qui enferme l'extrémité supérieure 40 de l'injecteur, le tronçon de canalisation 46 ne traversant alors qu'une seule paroi de la portion supérieure de la culasse 10.

#### REVENDICATIONS

1. Moteur à combustion interne à alimentation par injection du type comportant, pour chaque cylindre (12) un injecteur de carburant (18) dont une extrémité (40) est reliée au circuit d'alimentation en carburant (42) par l'intermédiaire d'au moins une canalisation extérieure au bloc-cylindre et à la la culasse (10) du moteur, caractérisé en ce qu'un tronçon (46) de la canalisation d'alimentation traverse une portion (22) de la culasse.

5

10

15

20

25

30

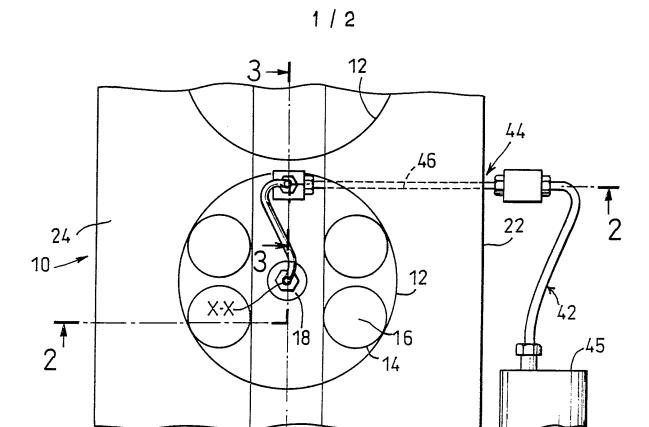
35

- 2. Moteur selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'extrémité (40) de l'injecteur est agencée à l'extérieur (38) de la culasse et en ce que le tronçon de canalisation (46) traverse une portion (22) de la culasse adjacente à l'extrémité (40) de l'injecteur.
- 3. Moteur selon l'une des revendications 1 ou 2, caractérisé en ce que ladite portion de culasse (22) reçoit un arbre à cames (26) et en ce que le tronçon (46) s'étend selon une direction sensiblement perpendiculaire à l'axe de rotation (Y-Y) de l'arbre à cames (26).
- 4. Moteur selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que le tronçon de canalisation (46) traverse au moins une paroi (50, 52) de la portion de culasse (22) avec interposition d'un joint d'étanchéité (58) et d'une bague (60) d'amortissement des vibrations.
- 5. Moteur selon l'une quelconque des revendications précédentes, du type comportant au moins deux cylindres parallèles (12), caractérisé en ce que le tronçon (46) s'étend selon une direction sensiblement perpendiculaire au plan qui contient les axes (X-X) des cylindres et traverse une portion de la culasse située sensiblement à mi-distance des deux axes.
- 6. Moteur selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que chaque cylindre (12)

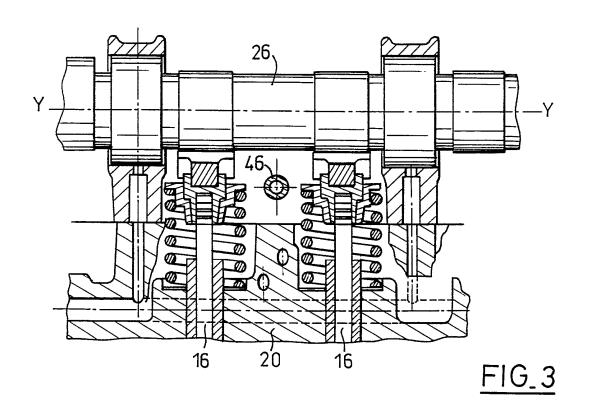
comporte plusieurs soupapes (16) réparties autour de l'axe (X-X) du cylindre et un injecteur central (18).

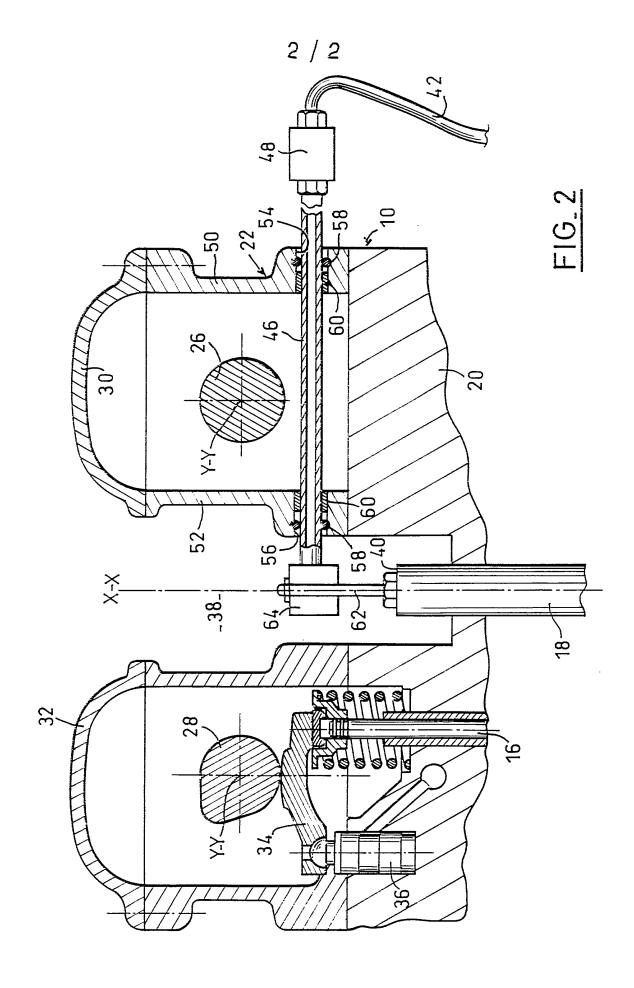
7. Moteur selon la revendication 6, prise en combinaison avec la revendication 5, caractérisé en ce que le tronçon (46) est relié à l'extrémité (40) de l'injecteur par une portion terminale (62) de la canalisation qui s'étend sensiblement dans ledit plan entre les parties supérieures des soupapes environnantes.

5



FIG\_1





Nº d'enregistrement national

#### INSTITUT NATIONAL

de la

### PROPRIETE INDUSTRIELLE

## RAPPORT DE RECHERCHE

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche

9109896 FR FA 460301

DOCUMENTS CONSIDERES COMME TEXTINENTS		Revendications concernées			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas des parties pertinentes	de besoin,	de la demande examinée		
х	US-A-4 384 557 (D. H. JOHNSON) * le document en entier *		1,2		
A			3–7		
x	US-A-3 402 703 (D. C. DICKERSON ET . * le document en entier *	AL)	1,2		
A	re document en entrer	:	5		
x	US-A-3 489 435 (R. L. WEBER ET AL) * le document en entier *		1,2		
A	re apparent en entre		4		
x	US-A-2 533 195 (L. W. METZGER) * le document en entier *		1,2		
x	DE-A-3 128 523 (MOTOREN-WERKE MANHE * page 5, ligne 9 - page 7, ligne 2		1		
A	FR-A-820 143 (L. COATALEN) * Te document en entier *		6		
A	GB-A-2 193 998 (HONDA)			DOMAINES TECHNIQUE RECHERCHES (Int. Cl.5	
				F02M	
İ				F01L	
				F02F	
ļ					
	Date d'achèvement de la recherche		1141/11	Examinateur	
	18 (	OCTOBRE 1991	HAKH	VERDI M.	
(	CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES	T : théorie ou princip E : document de brev	e à la base de l'i et bénéficiant d'i	invention une date antérieure	
<ul> <li>X: particulièrement pertinent à lui seul</li> <li>Y: particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie</li> <li>A: pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général</li> <li>O: divulgation non-écrite</li> </ul>		à la date de dépôt de dépôt ou qu'à D : cité dans la dema	à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons		
O : divi	ligation non-écrite iment intercalaire	& : membre de la mê	me famille, docu	ment correspondant	